



Association pour la Fondation Internet Nouvelle Génération

Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2018

POUVOIR

A renvoyer au plus tard le 1er juin 2018 (date de réception)

Par courriel : ajublin@fing.org

Ou par courrier : Fing, 8 passage Brulon, 75012 Paris

Tout adhérent qui ne peut se rendre à l'assemblée générale a la possibilité d'y être représenté par un membre de son choix. Le présent pouvoir doit être dûment complété et renvoyé au secrétariat de l'AFING.

Le pouvoir est donné à une personne, une association, une société ou un organisme membre de l'AFING. Si le représentant d'une personne morale présent à l'assemblée générale est différent de celui indiqué sur le pouvoir, il restera néanmoins porteur du pouvoir donné à son organisation.

Je soussigné(e) , représentant de la
structure , membre* de l'association Fing,

donne pouvoir à , représentant de la
structure , membre* de l'association Fing

de participer en mon nom aux votes qui interviendront lors de l'assemblée générale du 5 juin 2018.

Fait à le

Signature

NB : Les permanents de l'association ne sont pas habilités à recevoir des pouvoirs. Les pouvoirs remis en blanc sont considérés comme mis à la disposition du Conseil d'administration qui les redistribuera jusqu'à épuisement, à chacun de ses membres.

**Les membres doivent être à jour de leur cotisation pour participer à l'AG.*